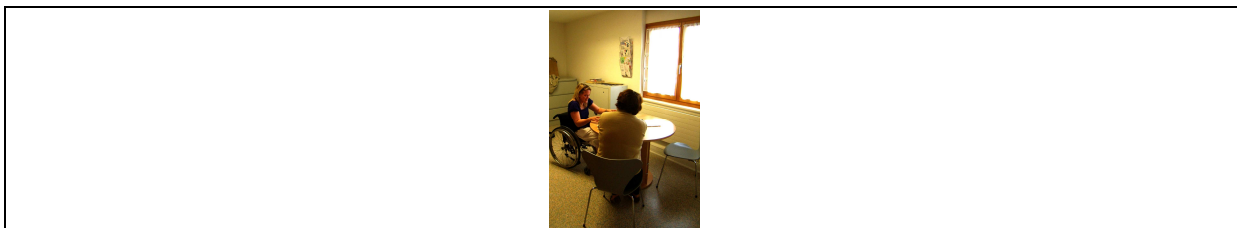


L'AIDE SOCIALE



Pour qui ?

Pour toutes les personnes qui ont besoin d'un soutien social, de conseils ou d'informations pour des démarches auprès des institutions, des autorités, des assurances sociales ou privées.

Par qui ?

Les assistantes sociales sont des professionnelles ayant suivi une formation universitaire ou diplômées d'une Haute école sociale.

Comment cela se passe ?

Les assistantes sociales sont joignables par téléphone. Pour une aide approfondie, il est préférable de prendre un rendez-vous pour une entrevue dans les bureaux du CMS. Les assistantes sociales peuvent aussi, en cas de besoin, guider les personnes auprès des différents partenaires du réseau social valaisan.

Combien ça coûte ?

Les prestations des assistantes sociales ne sont pas facturées.

Les institutions partenaires

Les différentes prestations sont assurées par les assistantes sociales qui travaillent en étroite collaboration avec différents services et institutions, notamment :

| | | |
|--|---|---------------|
| L'ORP (Office Régional de Placement), Sion | www. http://www.espace-emploi.ch/ueberuns/rav/ | 027 329 07 51 |
| L'Office cantonal AI, Sion | www.aivs.ch | 027 324 96 11 |
| La Caisse de Compensation, Sion | www.avs.vs.ch | 027 324 91 11 |
| Pro Senectute, Sion | www.vs.pro-senectute.ch | 027 322 07 41 |
| Villa Flora, Sierre | www.villafloresierre.ch | 027 455 75 51 |
| Chez Paou, Saxon | www.chezpaou.ch | 027 744 60 06 |
| La Fondation Emera | www.emera.ch | 027 329 24 70 |
| La LVT, Sion (Ligue Valaisanne contre les toxicomanies) | www.lvt.ch | 027 327 27 00 |